

EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL de 1^{ère} classe 2010

Spécialité ENVIRONNEMENT – HYGIENE

Mercredi 13 janvier 2010

Epreuve écrite à caractère professionnel portant sur la spécialité choisie par le candidat lors de son inscription. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat

Durée : 1 h 30

Coefficient 2

CONSIGNES AUX CANDIDATS

IMPORTANT :

- Les réponses sont à apporter sur le sujet qui sera donc remis dans son intégralité avec la copie à la fin de l'épreuve.
- Vous devez indiquer le détail des calculs et pas seulement les résultats.
- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni le nom d'une collectivité existante ou fictive, ni signature, ni paraphe.
- Seule l'utilisation de stylo bleu ou noir est autorisée. L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire, souligner ou surligner, sera considérée comme signe distinctif.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.
- Le non respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

L'utilisation d'une calculatrice simple, de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.

Indications pour le barème :

- Orthographe : plus de 15 fautes : - 0,5 point
- Copie négligée : (soin, calligraphie, présentation) : - 0,5 point.

Nombre de pages du sujet : 14 (y compris la page de garde)

LE SUJET EST A REMETTRE IMPERATIVEMENT AVEC LA COPIE

SUJET :

Vous êtes employé(e) dans une Communauté de Communes et vous êtes chargé(e) de l'entretien d'un bâtiment et de ses extérieurs.

Votre supérieur hiérarchique vous a donné des documents (voir annexes) qui peuvent vous aider dans votre travail.

1. A partir de l'extrait de cahier des charges (annexe n°1), répondre aux questions ci-dessous (3,5 points) :

1.1. Enumérer les tâches à effectuer le mardi (2,5 points) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

1.2. Lister les produits nécessaires pour le travail du mardi (1 point) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Produits (0,5 points) :

2.1. A l'aide de l'annexe n°1, préciser pour quels travaux d'entretien vous utilisez un détergent neutre (0,5 point) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2.2. Doit-on rincer la surface après son utilisation ? : (0,5 point)

.....

.....

.....

.....

La Communauté de Communes a fait le choix d'utiliser des produits verts (annexe n°2) dans le cadre de sa politique de développement durable.

2.3. Donner la définition d'un produit vert, en précisant au moins deux éléments qui le caractérisent. (1 point)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

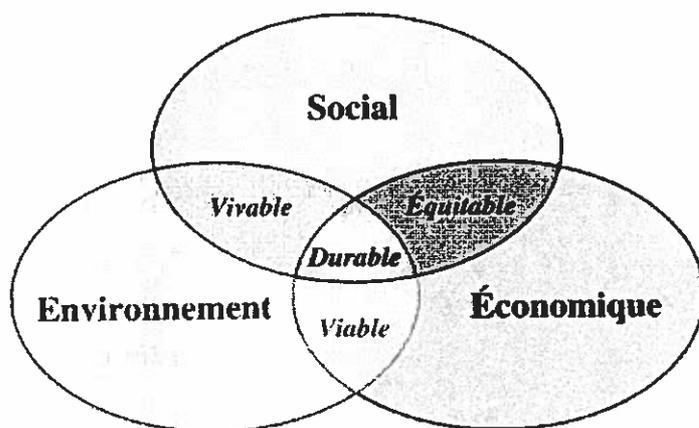
.....

.....

.....

.....

2.4. A l'aide des indications ci-dessous, donner une définition du terme «développement durable» : (1,5 points)



Les trois piliers du développement durable appliqués au nettoyage :

- efficacité économique : maintenir une propreté élevée avec un minimum de moyens financiers et humains
- équité sociale : améliorer les conditions de travail et contribuer au bien-être et à la sécurité du personnel
- respect de l'environnement : économiser l'eau, l'énergie et réduire les rejets (effluents, consommables, emballages).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3.2 Justifier votre réponse : (1 point)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3.3. A l'aide de l'annexe n°5, choisir la tenue appropriée et justifier le choix en complétant le tableau ci-dessous (3,25 points)

Eléments qui composent la tenue	Justifications

3.4. A la fin de votre travail, vous devez nettoyer le pulvérisateur : (2 points)

3.4.1. Précisez ce que vous faites de l'eau de lavage du pulvérisateur : (1 point)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3.4.2. Indiquer les risques pour l'environnement proche lors de l'utilisation de ce type de produit : (1 point)

.....

.....

.....

.....

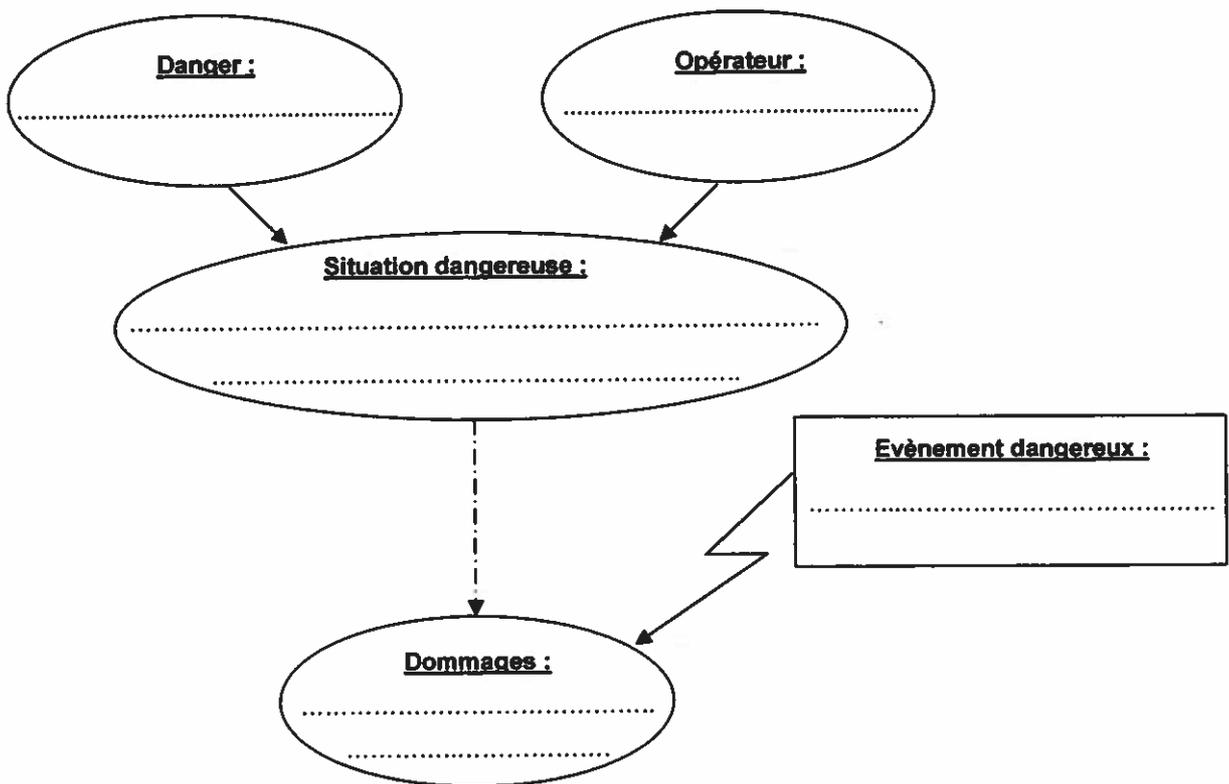
.....

4. Sécurité du travail : (2,75 points)

Vous passez le rotofil dans un talus, mais vous avez oublié vos lunettes de protection. Soudain vous recevez un projectile dans l'œil. Vous lâchez votre appareil et appelez votre collègue. Vous avez une très vive douleur à l'œil droit.

4.1. Compléter le schéma d'apparition d'un risque en vous aidant des éléments de la situation : (1,25 points)

Schéma d'apparition des risques



4.2. Préciser les risques encourus lors de l'utilisation du rotofil en complétant le tableau ci-dessous : (1,5 points)

Risque encouru	Causes	Mesures de prévention

Local	Opération à réaliser	Fréquences								Matériel spécifique	Produits
		Lun	Mar	Mer	Jeu	Vend	Sam	Mens	Annus		
Hall	Vidage des corbeilles	■	■	■	■	■	■			Sac poubelle	
	Balayage humide du sol	■	■	■	■	■	■			Balai à frange, pelle à déchets	eau
	Lavage du sol					■				Balai de lavage à plat, chariot de lavage 2 seaux	Détergent neutre
	Nettoyage des rampes d'escalier	■		■		■				Lavette microfibre bleue, pulvérisateur	Détergent désinfectant multi usage
	Essuyage des dessus de cadres				■					Lavette microfibre bleue	
	Essuyage des traces de doigts des parties vitrées intérieures et extérieures des portes d'entrée	■	■	■	■	■	■			Lavette microfibre bleue, pulvérisateur	Détergent pour vitre
Sanitaires	Aération des locaux	■	■	■	■	■	■				
	Vidage des poubelles	■	■	■	■	■	■			Sacs poubelle	
	Nettoyage et désinfection des cuvettes et urinoirs	■	■	■	■	■	■			Pulvérisateur, lavette rose, brosse cuvette	Détartrant gel Détergent désinfectant sanitaires
	Nettoyage et désinfection des lavabos	■	■	■	■	■	■			Lavettes jaunes	Détergent désinfectant sanitaires
	Nettoyage-désinfection des surfaces verticales à 1,80 m de hauteur	■		■		■				Lavettes jaunes	Détergent désinfectant sanitaires
	Nettoyage-désinfection des commandes de chasse d'eau, supports de consommables, poignées de portes, interrupteurs	■	■	■	■	■	■			Lavettes bleues	Détergent désinfectant
	Réapprovisionnement en consommables (papier, savon, sac poubelle, ...)	■	■	■	■	■	■				Papier, essuie-mains, savon
	Dépoussiérage de la ventilation mécanique contrôlée							■		aspirateur	
	Lavage - désinfection des sols	■			■					Balai de lavage à plat, chariot de lavage 2 seaux	Détergent désinfectant
	Récirage des sols								■	Monobrosse basse vitesse équipée de la brosse carrelage, réservoir à solution, aspirateur à eau	Détergent désincrustant
bureaux	Aération	■	■	■	■	■	■	■			
	Vidage des corbeilles	■	■	■	■	■	■	■		Sac poubelle	
	Dépoussiérage des bureaux et objets meublants	■			■					Lavettes bleues	eau
	Décontamination des téléphones, poignées, interrupteurs	■			■					Lavettes blanches	Détergent désinfectant
	Balayage humide des sols	■	■	■	■	■	■			Balai à frange, pelle à déchets	eau
	Dépoussiérage des plinthes							■		Lavette bleue	
	Lavage manuel des sols							■		Balai de lavage à plat, chariot de lavage 2 seaux	Détergent neutre
	Méthode spray			■						Monobrosse Haute vitesse, plateau et disque rouge, vaporisateur	Spray rénovant
Décapage à sec et mise en protection								■	Monobrosse BV, plateau et disque bleu, vaporisateur	Décapant à sec	
extérieurs	Balayage de l'allée centrale							■		Balai cantonnier, pelle, chariot poubelle	
	Enlèvement des déchets	■	■	■	■	■	■			Pelle ramasse déchet, chariot poubelle	
	Soufflage et enlèvement des feuilles									Aspirateur-souffleur à feuilles	
	désherbage									Pulvérisateur, tenue appropriée	Produit phytosanitaire
	Tonte									Tondeuse, rotofil	
	Vidage des corbeilles	■								Chariot poubelle, sacs poubelles	
	Lavage haute pression de l'allée								■	Nettoyeur haute pression	Eau

GREEN CARE, au service de l'environnement

Choisir **GREEN CARE**, c'est opter pour une solution hygiène qui concilie **EFFICACITÉ, SÉCURITÉ** de l'utilisateur et **RESPECT** de l'environnement.

GREEN CARE, est le résultat d'une démarche environnementale qui englobe à la fois :

LES MATIÈRES PREMIÈRES

En combinant tensioactifs d'origine végétale et certains ingrédients naturels au pouvoir actif connu (poudre de marbre, acide citrique, etc), les produits Green Care assurent un haut niveau d'efficacité sans nuire à l'environnement

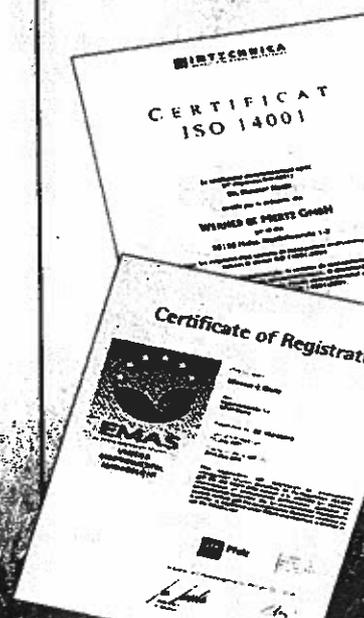
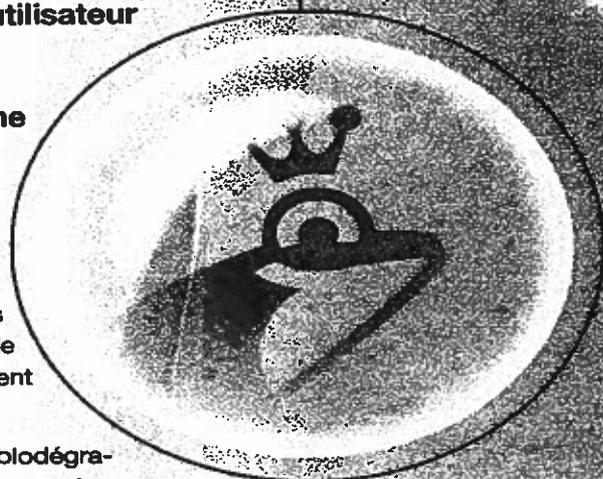
- Les agents tensioactifs des formules sont facilement biodégradables, conformément aux plus récentes exigences européennes
- Produits formulés pour limiter les risques d'impact sur l'environnement
- Produits certifiés par l'ECO-LABEL Européen, ou en cours de certification (pour les catégories de produits couvertes par ce label)
- Produits contenant des tensioactifs à base végétale
- Produits sans danger pour l'usager

LES EMBALLAGES

- Les emballages sont facilement recyclables ou valorisables énergétiquement. Ils ont été étudiés pour réduire le poids des déchets à recycler
- Les étiquettes sont imprimées au moyen d'encre propres sans solvant ni métaux lourds

LES INFRASTRUCTURES ET PROCESS DE PRODUCTION

- Le site de production est certifié à la Norme ISO 14001 et EMAS
- Il dispose de sa propre station d'épuration
- Le centre logistique et la production des emballages sont intégrés à l'usine, pour éviter de nombreux transports et économiser l'énergie
- Plus de 1,5 millions d'Euros sont investis chaque année pour limiter et traiter les rejets du site de production, et optimiser le recyclage
- Aucun produit n'est évalué sur les animaux

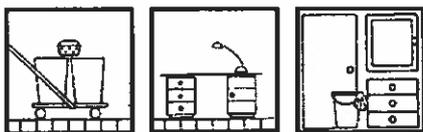




ALL PURPOSE CLEANER N° 1

Nettoyant neutre écologique

Ecologische neutrale reiniger



Composition:

5-15 % tensioactifs anioniques, moins de 5 % tensioactifs amphotères, parfums, benzoate de sodium, alcool benzyle. Autres ingrédients: sel inorganique, agent nacrant, colorant. pH env. 7.

Caractéristiques:

Le NETTOYANT MULTI-USAGES N°1 est écologique tout en ayant un excellent pouvoir nettoyant, même sur les taches de gras et d'huile. Sans phosphates, sans formaldéhyde et sans solvants. S'utilise également pour le lavage des mains étant donné sa très bonne tolérance cutanée. Parfum agréable.

Domaine d'application:

S'utilise sur toutes les surfaces résistant à l'eau: sols, carrelages, portes, matières plastiques, etc.

Application:

Pour le nettoyage manuel humide ou mouillé. Selon la couche de saleté, diluer à 0,5-1 % (40-80 ml/8 l d'eau).

Protection de l'environnement:

Le NETTOYANT MULTI-USAGES N°1 a été conçu dans un souci de respect de l'environnement. De par sa formule spéciale, il répond à toutes les exigences de l'Écolabel européen. Il combine une formule écologique et un pouvoir nettoyant optimal. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des informations complémentaires sur le comportement écologique de ce produit. Ne jetez que des emballages entièrement vides dans les poubelles conçues pour le recyclage. Ce produit est exclusivement destiné à un usage professionnel.

Samenstelling:

5-15% anionische oppervlakte-actieve stoffen, < 5% amfotere oppervlakte-actieve stoffen, parfum, sodium benzoate, benzyl alcohol. Overige bestanddelen: anorganische zouten, glansmiddel, kleurstof, PH: +/- 7

Eigenschappen:

All purpose cleaner N°1 combineert een zeer goede reinigende werking met een optimale milieuvriendelijkheid en dit zelfs voor oil- en vetvervuilingen. Het product is vrij van fosfaten, formaldehyde en oplosmiddelen. Door de bijzondere huidvriendelijkheid is het product ook geschikt om je handen mee te wassen. Bovendien is het aangenaam geperumeerd.

Toepassingsgebieden:

Voor alle waterbestendige oppervlakken zoals vloeren, tegels, stenen vloeren, deuren en kunststof, enz. geschikt.

Toepassing:

Voor de manuele nat-wismethode, afhankelijk van de vervuiling, doseren van 0,5 tot 1% (40-80ml per 8L water).

Bescherming van het milieu:

All Purpose Cleaner N°1 werd als bijzonder milieuvriendelijke reiniger ontwikkeld. Met zijn speciale samenstelling voldoet het aan de strenge eisen van het Europees Ecolabel. Het geeft u een milieuvriendelijke formule met een optimale werking. Meer informatie over de milieuvriendelijkheid van dit product zijn op vraag beschikbaar. Enkel volledig lege verpakkingen in een speciale afvalcollector verzamelen. Dit product is bestemd voor professioneel gebruik.

Craint le gel

Vorstgevoelig



N° d'article/Art.-nr 04631

10 x 1l

N° d'article/Art.-nr 04630

10l



TERSOL AD

Désherbant total liquide

CARACTERISTIQUES :

- ☛ Désherbant total titrant
 - 150 g / l d'amtrole
 - 300 g / l de diuron
- ☛ Homologation du Ministère de l'agriculture N° 9800021
- ☛ Désherbant total liquide préventif et curatif par son action foliaire et racinaire

APPLICATIONS :

- ☛ TERSOL AD est destiné au désherbage des allées de parcs et jardins publics, trottoirs
- ☛ Efficace sur un grand nombre de graminées et dicotylédones y compris les plus coriaces. (Amarante, Chenopode, Erigeron ...)

EPOQUE ET MODE D'EMPLOI :

- ☛ Période d'application :
 - L'application de TERSOL AD est autorisée une fois par an entre le 1^{er} Mars et le 31 Octobre, uniquement sur sol perméable
 - Sa persistance d'action est de 2 à 4 mois. Lorsqu'un 2^{ème} traitement s'avère nécessaire 4 mois après le 1^{er}, utiliser alors MISSILE DI à raison de 3 à 6L/ha
- ☛ Mode d'application :
 - Remplir à moitié la cuve d'eau, y verser ensuite la quantité de TERSOL AD nécessaire et compléter à l'eau
 - Bien mélanger de façon à obtenir une solution homogène
- ☛ Précautions générales :
 - Traiter par temps calme, en l'absence de vent, et sous faible pression
 - Ne pas utiliser sur surfaces imperméables, ni à proximités des points d'eau, caniveaux ...
 - Eviter de traiter des sols en pente pour limiter les risques de ruissellement
 - Eviter l'entraînement du brouillard sur les cultures voisines
 - Se laver les mains à l'eau et au savon après l'utilisation.

DOSE D'UTILISATION :

- | | |
|---|---|
| ☛ Arrosoir – pour 10 m ² | 7 L d'eau pour 5 ml de TERSOL AD |
| ☛ Pulvérisateur à dos – pour 125 m ² | 10 L d'eau pour 60 ml de TERSOL AD |
| ☛ Pulvérisateur tracté ou porté - pour 1 HA | 600 L à 800 L d'eau pour 5 L de TERSOL AD |

SECURITE :

- ☛ Xn – Nocif
- ☛ R40 – possibilité d'effets irréversibles
 - R48/22 – Risques d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée et par ingestion
 - S20/21 – Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation
 - S36/37/39 – Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage
- ☛ S45 - En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
- ☛ S 49 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine
- ☛ S2 - Conserver hors de portée des enfants
- ☛ S13 - Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Utilisateurs de produits phytosanitaires, protégez-vous...

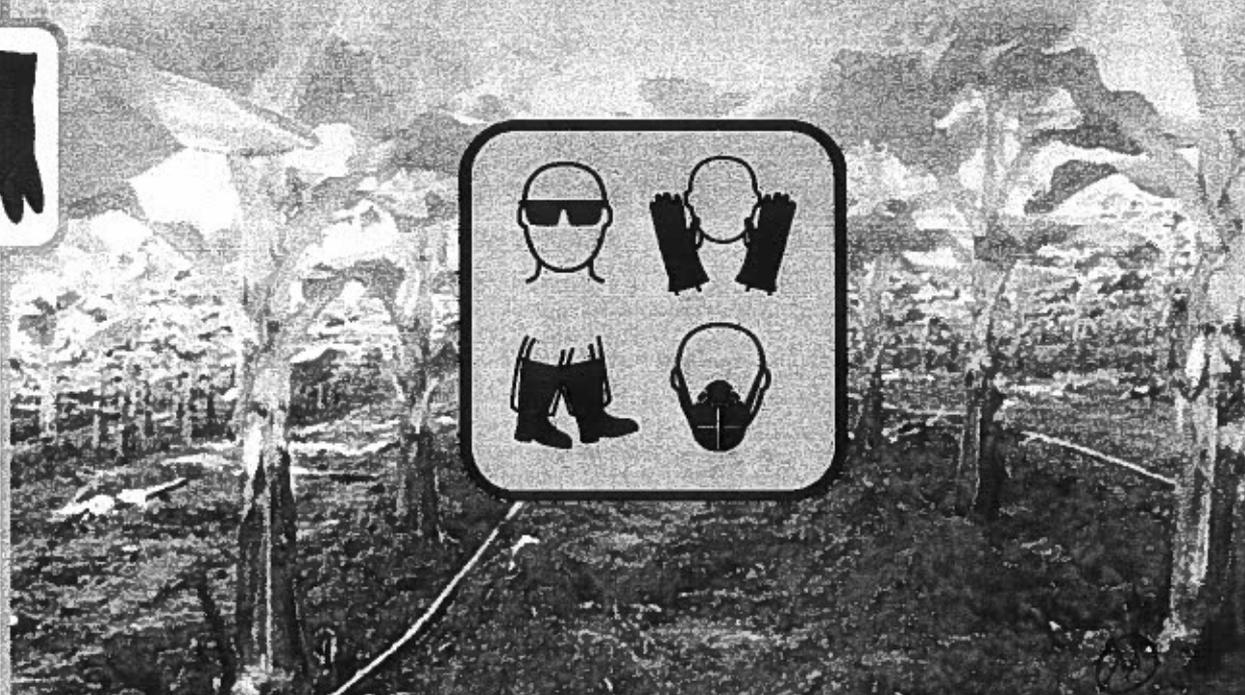


La protection liée à l'utilisation des produits phytosanitaires est réglementée par le décret du 25/5/1987 qui stipule entre autres :

« L'employeur est tenu de veiller à ce que les applicateurs portent des équipements de protection adaptés... »



« L'employeur a la charge de la fourniture du matériel et des équipements de protection, il veille à leur entretien et remplacement... »



La protection des utilisateurs de produits phytosanitaires

Je me protège !!! mais quand ?

Protection complète

1 Manipulation et préparation de la bouillie

2 Traitement

3 Nettoyage du matériel



Quels gants utiliser ?



Choisir des gants imperméables aux produits.

Il doivent être de type nitrile, néoprène, intérieur floqué et finition granité et couvrir les avants-bras.



Eviter les gants à usage unique et les gants abîmés (trous, rapures...)

Quelle tenue porter ?



Elle doit être assez **large** pour être portée par dessus les vêtements : **manches longues**, pantalon long passant **au dessus des bottes**.



Il faut privilégier les combinaisons **jetables** après chaque traitement.

- Faible exposition : combinaison en coton ou de type Tyvek® classic, classe 5-6
- Forte exposition : combinaison de type Tyvek® C, classe 4-5-6



© CGSS Martinique

Quel masque pour quel produit ?

Le masque protège des **émanations** des produits.



- Produits en application à sec ou en granulé (GR), épandage manuel : **masque de type AP₃**
- Produits en application pulvérisée (non GR) : **masque à cartouche de type A₂B₂P₃**

RÈGLES D'OR

- Choisir et mettre les vêtements de protection en fonction des indications de la fiche de sécurité du produit (disponible chez le vendeur).
- Vérifier les mentions **NF** et **CE**


Stocker les masques et les cartouches dans un endroit séparé des produits.

Respecter la durée de vie des cartouches indiquée par le fabricant.

Que dois-je faire après le traitement ?

- **Laver** les gants avant de les enlever.
- **Jeter** la combinaison à usage unique sinon laver la combinaison.
Dans le cas d'une combinaison en tissu, la laver séparément des autres vêtements.
- **Se laver** les mains et le visage.
- **Se doucher** immédiatement, même si vous n'avez traité qu'une heure.
- **Ranger** les équipements de protection (masque et filtres en particulier) dans une armoire vestiaire en dehors du local de stockage du produit.

Où acheter vos équipements de protection ?

- Chez votre distributeur agréé en achetant vos produits phytosanitaires.
- Dans un magasin spécialisé.

Que faire en cas d'incident ou d'intoxication ?

Consultez la **fiche de sécurité** obtenue auprès du fabricant. Elle permet de se renseigner sur les premiers secours, **il faut la lire avant toute utilisation !**

En cas d'urgence :

Consultez votre médecin avec l'étiquette et la fiche de sécurité du produit

Appeler le centre anti-poison du CHU.

Tél : 05 90 89 11 20

Appeler les pompiers.

Tél : 18

Appeler le SAMU.

Tél : 15



CO-ANIMATION



Direction Régionale de l'Environnement
GUADELOUPE



Direction de l'Agriculture et de la Forêt
Service de Protection des Nappes

14